

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

www.chroniquedelasemaine.com

Sortie du Rév. Père Affognon

Quand Agbéyomé Kodjo se met à dos la communauté catholique

P.3



Kodjo Agbéyomé



Mgr Nicodème Barrigah

«FNFI'tôm»

Des résultats probants inespérés de Nkodédé et des Fonds de relance de FNFI

P.2

CIVISME

La fraude dans les examens et concours publics en droit togolais

P.5

Exercice du métier de journaliste

Le Conseil des ministres se dit préoccupé et réglemente

P.3



Faure Gnassingbé, PR

Un contrôle/audit de la gestion des frais scolaires au Togo



Une annonce du ministre Kokoroko qui empêche de dormir tranquilles

P.3

La Banque Mondiale projette la croissance économique du Togo à 3% en 2021

P.5

Disqualification des Éperviers U17

Le rêve brisé pour les jeunes Eperviers

P.7



La ministre des Sports et le Président de la FTF

BRÈVES

Le Togo élabore une stratégie pour promouvoir la consommation locale

Le Togo s'apprête à se doter d'une stratégie nationale de promotion de la consommation locale. Des assises se tiennent à cet effet depuis mardi à Lomé, réunissant des acteurs de l'administration, de l'industrie, du secteur privé, et de l'artisanat, ainsi que les partenaires de l'UE.

Un document est principalement à l'étude, et doit servir une fois validé, de gouvernail et contenir toutes les actions que mènera le pays, sur la base de l'état des lieux précédemment effectué. « L'adoption d'une stratégie pour la promotion de la consommation locale et la mise en œuvre de son plan d'action permettront de mettre en exergue et de valoriser les potentialités multisectorielles de notre pays ainsi que le label « Made in Togo », afin d'encourager davantage la production, la transformation (de la petite à la grande échelle), de susciter l'envie et l'intérêt des populations pour la consommation ou l'utilisation des divers biens et services locaux, et ce pour une meilleure contribution des secteurs productifs à la croissance économique du Togo », explique le secrétaire général du ministère du commerce, Talime Abe.

Le pays, qui en octobre dernier, a organisé simultanément avec les autres pays de l'Uemoa, le « mois du Consommer local », ne cesse de multiplier les initiatives pour promouvoir une politique inscrite en bonne place dans le PND et la feuille de route quinquennale.

Pour l'Union Européenne qui soutient la démarche, il est désormais important pour le Togo de s'appuyer sur un marché local fort et compétitif pour que le secteur privé se dynamise, surtout avec la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), selon les mots du chef de la coopération Hugo Van Tilborg. La première phase des travaux s'achève ce mercredi.

Robert Dussey : «le Togo espère recevoir le plus tôt possible le vaccin contre le covid-19»

Le ministre des affaires étrangères, Robert Dussey a rappelé il y a quelques jours, la détermination du gouvernement à obtenir le plus rapidement possible le vaccin Covid-19, au profit des populations. Ceci, à la faveur d'une interview accordée à la chaîne de télévision israélienne i24news et diffusée mardi.

Selon le chef de la diplomatie togolaise, même si «la situation est sous contrôle», en dépit de la récente remontée des cas de contamination, «il nous faut absolument avoir ce vaccin» : «Nous voulons le plus tôt possible avoir accès à ce vaccin afin que toutes les populations puissent vivre normalement comme nous le souhaitons», a affirmé Robert Dussey. Avant d'estimer que les premières doses pourraient être disponibles d'ici mai-juin, avec les perspectives les plus optimistes, dans le cadre de l'initiative Covax à laquelle a adhéré le Togo.

Le ministre qui a par ailleurs pris part, il y a quelques semaines, au forum sanitaire organisé par Tel-Aviv pour préparer l'après-Covid, a salué l'excellence des liens de coopération entre le Togo et Israël. L'année 2021 marque en effet le 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Le ministre de l'investissement au contact des entreprises de gestion à distance

Le ministre de la promotion des investissements, Kayi Mivedor a effectué lundi une mini-tournée au sein des entreprises qui opèrent dans la gestion à distance et qui sont basées à Lomé.

Le périple a conduit le ministre dans les locaux de la société Majorel, acteur reconnu dans la gestion externalisée de l'expérience client, et AD-Kontakt spécialisé dans la relation clientèle et la vente à distance de contrats.

Pour le ministre, cette approche s'inscrit dans une « démarche de suivi, par rapport à l'«expérience investisseur» de ces entreprises », afin de relever « les difficultés et les satisfactions rencontrées par ces dernières ». Pour rappel, l'objectif du gouvernement est d'attirer plus d'investisseurs étrangers, et pérenniser le statut de destination par excellence des investissements en Afrique, du Togo.

«FNFI'tôm»

Des résultats probants inespérés de Nkodédé et des Fonds de relance de FNFI

Le Togo grâce à sa capacité de résilience et sa politique résolument tournée vers le maintien des acquis socioéconomiques et stabilité budgétaire a pu limiter les effets de la pandémie. L'économie réelle, qui occupe encore une place importante en Afrique subsaharienne et au Togo en particulier a bénéficié de plusieurs mesures. En effet, une prompt réaction du gouvernement a permis de lutter contre la pandémie et de limiter les dommages causés aux bénéficiaires de l'inclusion financière et du secteur informel.



Mettant en œuvre la vision du Chef de l'Etat, nous nous sommes donnés les moyens au FNFI de changer la donne, d'œuvrer pour la résilience de nos bénéficiaires. Après les premières signatures en fin juillet

2020, Nkodédé enregistre déjà des performances positives. 53 bénéficiaires en fin de cycles ont bénéficié de financements allant de 1 million à 5 millions pour un montant total de 175,625 millions FCFA à la date de 31 décembre 2020.

cembre 2020.

Dans le même temps, le Fonds de relance mis en place par le gouvernement en faveur des Très petites, petites et moyennes entreprises ainsi que des Activités génératrices de revenus fait des heureux. Des acteurs de l'économie réelle bénéficient déjà de ce financement aux conditions souples pour renforcer la résilience des entreprises face aux effets de la pandémie. Des entreprises qui ont fait la demande bénéficient de crédits jusqu'à un montant de 10 millions de FCFA à un taux bonifié de 5%. Au 31 décembre 2020, onze (11) entreprises sont financées pour un montant total de 57,210 millions FCFA.

Le Produit Refinancement qui s'adresse particulièrement aux Prestataires de Services Financiers partenaires du FNFI s'est également illustré. Au 31 décembre 2020, un (01) crédit de refinancement est mis en place au profit d'un PSF pour un montant total de 120 millions FCFA. Des performances que vous allez découvrir au cours de cette semaine sur nos canaux digitaux. Nous allons également faire parler ces chiffres et surtout donner la parole aux acteurs. Avec l'Hashtag #BilanIFSI2020, suivez cette campagne qui s'inscrit dans une dynamique de reddition de compte.

Il faut noter que désormais, 1 766 001 crédits sont octroyés depuis le début du programme au 31 décembre 2020 pour un total de 98,14 milliards FCFA.

Source : FNFI

Rappel historique 13 janvier, une date ordinaire

C'est le vendredi 10 janvier 2014, à 72 heures du 51e anniversaire du 13 janvier baptisé « Fête de la Libération nationale » que l'annonce de l'abandon de la commémoration de cette date qui pour les uns est considérée comme jour de fête et jour de recueillement pour les autres. Depuis 7 bonnes années déjà, ce jour n'est plus férié. La date du 13 janvier devient donc un jour ordinaire comme tous les autres jours.

Le 13 janvier 1963, au petit matin, les Togolais apprennent la mort du premier président, Sylvanus Olympio, celui qui a conduit le Togo à l'Indépendance. C'est le premier coup d'Etat militaire en Afrique noire. En Avril 1967, c'est l'arrivée au pouvoir du général Eyadéma Gnassingbe qui fait du 13 janvier, la fête de la libération nationale. Une journée fériée, chômée et payée. Chaque anniversaire est marqué par un gigantesque défilé militaire et civil, un dîner de gala et un bal populaire jusqu'au petit matin au camp militaire de Tokoin.

Les partisans de Sylvanus Olympio, eux, avaient l'habitude de traverser subrepticement la frontière du Bénin pour le dépôt de gerbe sur sa tombe à Agoè. Depuis 2007, le 13 janvier est sobrement célébré au camp militaire suivi d'une garden party avant que le 10 janvier 2014, le



Feu Gnassingbé Eyadéma

gouvernement décide définitivement de mettre un terme à cette commémoration. A ce jour, certains membres de l'ancien parti RPT, des sympathisants et fans de cette fête ont une grande nostalgie de cette période faste du pouvoir de feu président Gnassingbé Eyadéma.

Aaron KOUGBEADJO



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 90 10 20 72/91 96 95 85

Directeur de la
Publication

TCHAOU Dao Kossi
90 10 20 72

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
D. Legrand
Jaurès AKLA
ADK

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Sortie du R v. P re Affognon : Quand Agb yom  Kodjo se met   dos la communaut  catholique

Si Agb yom  Kodjo n'a pas mis   dos la communaut  catholique, il est en voie de le faire. Pour s'en convaincre, il suffit de consid rer les d clarations tendancieuses   l' gard de l'Archev que de Lom , contenues dans son message de v ux au peuple togolais, l'or e de la nouvelle ann e. Selon le candidat Agb yom , l'Archev que de Lom , lui aurait confi  que Faure Gnassingb  qui aurait reconnu sa d faite au scrutin pr sidentiel du 22 f vrier 2020, l'envoyait conclure un march  avec lui pour conserver le pouvoir. En r action, des voix autoris es se sont  lev es de la communaut  catholique pour qualifier de mensong re cette d claration du pr sident du MPDD.

Dans son message de v ux au peuple togolais, le candidat Agb yom  Kodjo a, depuis les champs de ma s o  il se terre, d clar  ceci : « Le moment est venu   Mgr Barrigah et son  missaire le Rev. P re Etienne Amouzou de dire pour la gloire de Dieu au peuple togolais, le contenu de l'ordre du jour de la rencontre officielle avort e avec le pouvoir sortant. On ne peut pas garder   la sacristie, la v rit  qui lib re le peuple de Dieu de la servitude et de l'indicible souffrance. Je ne suis pas le seul   l'avoir  c ut . Il y a Mgr. Philippe Fanoko Kpodzro et les membres du Conseil des Sages de la DMK de m me que l'Assistant personnel du pr lat. Faure dit-il, reconna t sa d faite et voulait conclure un march  avec la DMK pour se maintenir au sommet de l'Etat ».

Les r actions suscit es par une telle d claration au sein des Togolais de l'int rieur et de la diaspora sont terribles. D'aucuns se demandent sur quelle base Faure Gnassingb  se fonde-t-il pour reconna tre la victoire d'un candidat qui se r v le incapable d'apporter lui-m me les preuves de sa victoire. La CENI et la Cour constitutionnelle, charg es respectivement de la publication des r sultats provisoires et d finitifs des  lections au Togo, se se-

raient-elles tromp es de chiffres ? Si tel est le cas, quel cr dit accorder   ces institutions   l'avenir ? Faure Gnassingb , aurait-il des choses   cacher   un peuple togolais qui lui fait tant confiance ?

Pour d'autres compatriotes, le fait n'est pas pensable puisque pour eux, le candidat de la Dynamique Kpodzro qui n'a cess  de s'illustrer dans le mensonge, l'affabulation et la d magogie pour parvenir   ses fins peut bien demeurer dans son r le pour semer la confusion dans les esprits et la diversion dans le pays.

On en  tait   se perdre en conjectures lorsqu'un personnage assez particuli re s'invite dans le d bat pour d finitivement fixer les esprits : le R v. P re Affognon qui a la particularit  de n' tre jamais tendre avec le pouvoir. Ce pr lat qui prend toute sa part dans la lutte pour les droits de l'homme, la justice sociale et autres port es par les organisations de la soci t  civile, est connu pour ses coups de fl che (empoisonn s ?) d coch s sans vergogne au pouvoir chaque fois que l'occasion s'y pr te. C'est cet acteur pas du tout complaisant avec le pouvoir qui est mont  au cr neau, en sa qualit  de porte-parole de Mgr Barrigah pour  difier l'opinion sur ce dossier qui commen ait par bouleverser les esprits.



«C'est donc inexact et non fond , suite   mes investigations, d'affirmer que c'est   la demande du Pr sident de la R publique, Monsieur Faure GNASSINGBE, que Mgr BARRIGAH a contact  la DMK. C'est plut t un membre de la DMK qui a pris l'initiative personnellement de rencontrer Mgr BARRIGAH pour le prier d'intervenir afin de rapprocher les positions et d'envisager une sortie honorable pour chaque camp, ce que Mgr BARRIGAH a fait de bonne foi pour l'int r t g n ral du pays. La personnalit  de la DMK qui a rencontr  Mgr BARRIGAH reconna t avoir rendu compte de sa d marche, aupr s de Mgr BARRIGAH,   M. KODJO AGBEYOME. Les autres personnalit s du staff dirigeant de la DMK ont-ils  t  mis au courant d'une telle d marche ainsi que son Excellence Mgr KPODZRO? Je n'en sais rien»

Au regard de cette d claration du R v. P re Affognon, on peut affirmer sans risque d' tre d menti qu'  aucun moment, Faure Gnassingb  n'a envoy  aucun  missaire et moins encore, l'Archev que de Lom  conclure un quelconque maintien au pouvoir cons cutive suite   une pr tendue d faite au pr sidentiel. Il est donc clair que le con-

tenu du message d'Agb yom  Kodjo sur la question n'est que pure all gation mensong re relevant de l'imagination fertile de son auteur.

A en croire le P re Affognon, sa sortie n'est pas foruite. Elle fait suite   de multiples interpellations par des cadres, des enseignants catholiques et des fr res et s urs en Christ. D'o , la mise au point suivante :

« Dans vos interpellations vous m'avez dit et  crit que vous ne comprenez pas le silence de l'Eglise catholique face   toutes les accusations commenc es comme des rumeurs et qui, aujourd'hui, sont assum es clairement par des personnalit s. Comme je vous l'ai souvent exprim , l'Eglise est «Mater et Magistra ». Comme M re, elle ne peut pas tout dire et elle ne peut non plus r pondre   toutes les provocations. Dans ce sens, le silence est n cessaire quand cela fait plus de bien que les discours. En effet, le Psalmiste d clare : « Seigneur, je n'ai pas le c ur fier ni le regard ambitieux; je ne poursuis ni grands desseins, ni merveilles qui me d passent. Non, mais je tiens mon  me  gale et silencieuse; mon  me est en moi comme un enfant, comme un petit enfant contre sa m re. » (Ps 130 (131)).

Le silence des autorit s catholiques face aux accusations est des fois lu et interpr t  comme une d mission ou une complicit . Cependant, avoir une telle conception, n'est-ce pas opter pour une apologie du brouhaha ou d'un bavardage dangereux et sans discernement ? La loi supr me de l'Eglise catholique re ue de son Seigneur et Sauveur la voici : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aim s. » (In. 15,12).

Le R v. P re Affognon, n'est pas la premi re personnalit  en vue au Togo   apporter un d menti cinglant aux propos de l'ancien premier ministre d'Eyadema aujourd'hui en plein errement. Avant lui, Me Martial Akakpo a devant la presse, apport  un d menti cat gorique des propos d'Agb yom  Kodjo selon lesquels, l'avocat aurait  t  d p ch  par Faure Gnassingb  aupr s de lui Agb yom  pour n gocier le pouvoir. Quant   l'informaticien charg  par la DMK de la compilation des r sultats du scrutin pr sidentiel du 22 f vrier 2020, il a  t  le premier   publier que la victoire que r clame Agb yom  et la DMK ne reposent sur aucune preuve. Suite   des d ballages aussi accablants, surtout   cette sortie   charge du R v. P re Affognon, il y a fort   craindre que la Dynamique Mgr. Kpodzro et son candidat Agb yom  Kodjo, se mettent s rieusement   dos, toute la communaut  catholique qui ne leur pardonnera pas de sit t, cette propension   salir le nom de l'Archev que de Lom . Et ce n'est pas rien   l'approche   grands pas des r gionales pour lesquelles de nombreux partis aff tent d j  leurs armes.

D. Legrand

Exercice du m tier de journaliste Le Conseil des ministres se dit pr occup  et r glemente

Le Chef de l'Etat, Faure Essozimna a pr sid , le mercredi 13 janvier 2021, les travaux du Conseil des ministres qui a examin  un (01) avant-projet de loi, un (01) projet de d cret et  c ut  cinq (05) communications. Ce qui nous int resse c'est le projet de d cret relatif aux m dias

En effet, selon le gouvernement, le projet de d cret portant conditions de d livrance, de renouvellement, de suspension ou de retrait, de la carte de presse des journalistes, techniciens des m dias et auxiliaires de presse, va favoriser un meilleur encadrement de la profession. « Ce projet de d cret pris en application de la loi n 02020-001 du 07 janvier 2020 portant code de la presse et de la communication permettra au Togo de disposer d'un cadre r glementaire favorisant un meilleur encadrement de la profession de journaliste », indique le communiqu .

Le communiqu  explique en outre que les professionnels des m dias   savoir les journalistes, techniciens des m dias et auxiliaires de presse, pourront d sormais « se doter de leur statut et d'exercer leur m tier en toute qui tude et s curit  ».

Le gouvernement   travers ce d cret, souligne vouloir favoriser l'acc s aux sources d'information viables aux journalistes dans l'exercice de leur m tier. « Avec la carte de presse, les professionnels des m dias auront un acc s facile aux diff rentes activit s en vue d'avoir des informations de bonne source dans le but d'in-

former et d' duquer », lit-on dans le communiqu  du Conseil des ministres.

Le projet de d cret, selon le communiqu , prend  galement en compte la question de l'accr ditation des envoy s sp ciaux et correspondants permanents de presse en R publique togolaise.

Par ailleurs, le Conseil a examin  l'avant-projet de loi organique relatif au statut des magistrats de la Cour des comptes et des Cours r gionales des comptes. Selon le gouvernement, il « s'inscrit dans la continuit  de l'avant-projet de loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour des comptes et des Cours r gionales des comptes vise   renforcer l'efficacit  de leur action en pr voyant une  valuation annuelle des magistrats permet-

tant ainsi de se conformer aux meilleurs standards en la mati re ».

Les cinq (05) communications suivies par le gouvernement sont relatives (i) au projet de cr ation du Centre National de Lecture et d'Animation Culturelle (CENALAC) pr sent e par le ministre de la culture et du tourisme, communication relative   la strat gie nationale d'inclusion financi re pr sent e par le ministre de l'inclusion financi re et de l'organisation du secteur informel, (ii)   l'adh sion du Togo   la convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage international entre les investisseurs et Etats fond s sur les trait s, (iii) au respect des proc dures en mati re de collaboration entre les minist res sectoriels et le corps diplomatique accr dit  aupr s de la R -

publique Togolaise, (iv) aux rencontres d' changes entre les forces de d fense et de s curit  et les populations civiles dans le cadre de la promotion du dialogue entre les civils et les forces de d fense et de s curit , pr sent e par ministre de la s curit  et de la protection civile et (v) le Conseil a ensuite  c ut  deux compte-rendu du Ministre d'Etat charg  de l'administration territoriale relatifs aux d crets portant reconnaissance de quatre (4) chefs cantons et la suspension pour six mois du chef canton de Vokoutim  (pr fecture de Vo) ; du chef canton de Djama (pr fecture de l'Ogou) et du chef canton de Glei (pr fecture de l'Ogou) au motif de la mise en place d'une organisation ill gale de chefferie traditionnelle.

La R daction

Un contrôle/audit de la gestion des frais scolaires au Togo Une annonce du ministre Kokoroko qui empêche de dormir tranquilles

Dans une correspondance en date du 6 janvier 2021, le Ministre des enseignements primaire, secondaire, Prof Kokoroko, a informé les Directeurs Régionaux de l'Education, de l'« imminence d'une mission mixte des agents du MEPSTA et des Experts externes de contrôle/audit des frais scolaires sur toute l'étendue du territoire national ». Dans les inspections où atterrissent généralement ces fonds, c'est un branlebas total. Idem au niveau de certains chefs d'établissement.

Cette mission, précise le ministre, concerne « les DRE, IESG, IEPP et tous les établissements de l'Enseignement secondaire général premier et second cycles ».

Pour le succès de l'opération, le ministre Kokoroko demande d'instruire les chefs d'établissements, les comptables/économistes, les chefs division et chefs section finances des DRE, des IESG et des IEPP à apprêter leurs documents de travail.

« Il s'agit entre autres, les fiches de collectes des effectifs de 2019-2020 et 2020-2021 renseignées et signées par les chefs d'établissement ; toutes les pièces physiques relatives aux recouvrements et aux versements des frais scolaires de 2019-2020 et 2020-2021 ; tous les imprimés des états disponibles au logiciel

schoolfees (pour les utilisateurs du logiciel schoolfees) ; trois outils dont les modèles sont joints au présent courrier, notamment le détail des versements, l'état des entrées et sorties et le bilan d'exécution du budget ; le budget approuvé de l'année scolaire 2019-2020, la situation de l'exécution de ce dernier, les pièces justificatives des dépenses et le budget approuvé pour l'année scolaire 2020- 2021 » , précise le courrier du ministre.

Comme nous l'écrivions, l'annonce de cet audit provoque un véritable branlebas dans les inspections et au niveau de certains chefs d'établissement. Et pour cause, à certains niveaux, la gestion des frais scolaires fait l'objet d'une opacité constamment décriée par les parents d'élèves et d'autres personnes de l'entourage des chefs d'établissement concernés.



Cette annonce qui suscite des réactions plus ou moins élogieuses dans les milieux scolaires tombe à point nommé pour tirer au clair une situation qui prête à confusion. Dans nos lycées et collèges, en dehors des frais de scolarité qui sont invariables parce que fixés officiellement pour les filles et les garçons, ceux des cotisations parallèles varient d'un établissement à l'autre. Pour justifier la chose, on précise qu'ils sont fixés en fonction des besoins

des établissements qui également sont variables. Entre autres, ils prennent en compte, les salaires de misère versés aux Enseignants Volontaires, neuf mois sur les douze que compte l'année, l'entretien des bâtiments scolaires et autres charges. Pour la plupart de ces opérations, des gymnastiques savamment muries permettent à certains chefs d'établissement véreux de se remplir les poches. L'audit annoncé par le ministre aura le mérite de faire le point de la situation à sa prise de fonction et d'éviter qu'à l'avenir des irrégularités ne soient imputées à sa gestion de ce département. Pour la même raison, le ministre serait bien inspiré en mettant à la touche certains cadres de son ministère admis à la retraite mais qui, à la faveur d'un contrat, se trouveraient maintenus à leur poste. Il aura également à gagner en changeant d'établissement aux directeurs d'école, de collège et aux proviseurs et censeurs totalisant 5 ans ou plus à leur poste.

Depuis des années, cer-

tains chefs d'établissement se comportent comme des souverains indépendants dans un territoire conquis sur leur établissement, ils écrasent tout et tous sur leur passage. Leurs collaborateurs constamment humiliés sont tenus pour leur faire allégeance au-delà de normes requises. Ces derniers assistent impuissants aux dérives totalitaires de leur directeur ou proviseur qui se prévaut des relations réelles ou supposées au haut niveau pour mettre tout le monde « au garde à vous ». Plus que jamais, par son annonce, le ministre Kokoroko part en guerre contre ces pratiques malsaines de nature à polluer l'ambiance au sein du personnel administratif dans les établissements scolaires. Fasse le Ciel que le rapport de cet audit annoncé ne soit mis sous le boisseau comme cela semble être le cas de celui commandité par le ministre du commerce sur l'importation et la distribution des produits pétroliers au Togo.

ADK

Le Pr Kako Nubukpo en route pour l'UEMOA

Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a inscrit la promotion des élites togolaise à l'international, comme l'une de ses priorités. Il est souvent reprocher au gouvernement, d'Eyadema à Faure, à tort ou à raison de ne pas faire voire de bloquer la promotion des élites du Togo.

Il vient de le prouver, une fois encore avec le choix de son ancien ministre de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques, le Pr. Kako Nubukpo comme commissaire représentant le Togo au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) en remplacement de Essowé Barcola.

C'est un poste politique qu'il revient aux états membres de l'organisation de pourvoir. Dans ce sens, l'équation personnelle du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a été prépondérante pour mettre son choix sur Kako Nubukpo. Il travaillera comme Conseiller économique du président de la Commission de l'UEMOA, Abdallah Boureima.

En attendant sa prise de fonction officielle, il faut souligner que ce choix est le renouvellement de la confiance que le président de la République a toujours placée en Kako Nubukpo, par rapport à son expertise et son riche parcours professionnel dans le domaine de l'économie.

Le Pr Kako Nubukpo, titulaire d'un doctorat en science économique à l'université Lumière-Lyon-II, agrégé d'économie et spécialiste de l'économie du coton. Son parcours l'amène à travailler à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) à Dakar. Il va occuper le poste de directeur de l'économie numérique au sein de l'organisation internationale de la francophonie (OIF) avant de rentrer au pays pour être doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université de Lomé. Poste qu'il occupait avant sa nomination.

On se rappelle que le jeudi 16 septembre 2020 La Directrice du Sceau, de la Nationalité et de l'Identité Civile, Kobauyah Tchamdja-Kpatcha a été élue à New York, pour siéger au sein du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies, pour la période 2021-2024. Quoique ce soit une élection, c'est la proposition et le soutien du gouvernement qui a consacré cette élection qui fait la fierté des Togolais.

La Rédaction

Le pouvoir de Lomé avait-il planifié d'éliminer Agbéyomé KODJO ?

La Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) a animé une conférence de presse, mardi 12 janvier 2021, au cours de laquelle elle fait le bilan de la contestation des résultats de la présidentielle du 22 février 2020. Evoquant tous azimuts les raisons et distribuant les responsabilités de cet échec, la DMK a toutefois réaffirmé son engagement à poursuivre le combat pour l'alternance politique au Togo malgré les embûches qui jonchent son chemin.

Pour la DMK, le pouvoir de Lomé a mis tous les moyens en place pour étouffer leur contestation. Ce qui n'a pas favorisé de mener à bout leur lutte. « La DMK a entrepris de contester les résultats et de défendre la vérité du vote exprimé par le peuple togolais souverain, se proposant d'obtenir l'alternance avant la fin de l'année 2020. L'objectif de concrétisation de l'alternance par la reconnaissance de la volonté populaire par le peuple le 22 février 2020, n'est pas atteint à ce jour », lit-on dans la déclaration liminaire présentée au cours de la conférence de presse.

Par ailleurs, la DMK regrette les démêlés judiciaires lancés contre Gabriel Messan Agbéyomé KODJO, la double levée de son immunité parlementaire et estime que le régime de Lomé voulait éliminer l'ancien président de l'Assemblée nationale. Ce qui l'a contraint à l'exil.

« Dès les lendemains des résultats, le régime a initié le 16 mars 2020 une double levée de l'immunité parlementaire du Docteur Gabriel Messan Agbéyomé KODJO suivie d'une cabale judiciaire. Au surplus, le régime a entrepris son projet lugubre d'éliminer le président Agbéyomé KODJO pour l'empêcher de con-

tinuer à revendiquer sa victoire. Pour préserver sa vie et continuer le combat de la matérialisation de l'alternance obtenue par les urnes, le président KODJO s'est vu contraint de se mettre à l'abri », souligne le communiqué.

Cette première sortie médiatique de la DMK pour le compte de l'année 2021, s'effectue au moment où un débat s'installe dans l'opinion suite au message de vœux de Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo qui demande à l'archevêque de Lomé, Mgr Barrigah-Benissan de dire la vérité sur le contentieux électoral de la présidentielle du 22 février 2020.

Sur la question, la DMK a confirmé les bons offices de Mgr Barrigah-Benissan dans la résolution de la crise postélectorale. Mme Adjamagbo-Johnson regrette que l'initiative de l'archevêque métropolitain de Lomé soit interrompue par l'arrestation du candidat de la Dynamique, Agbéyomé Kodjo. « Mgr Barrigah, à un moment donné, inspiré par une démarche de bonne volonté, a pris sur lui d'essayer d'aider le pouvoir et la DMK à trouver une solution à la crise postélectorale que nous traversons (...). Nous prenons acte de

cette démarche de Mgr Barrigah-Benissan et nous la mentionnons au rang des efforts de la Conférence des Événements du Togo pour son apport à la résolution de la crise », a déclaré Mme Adjamagbo-Johnson.

Sur toute la ligne, la DMK se « victimise » sans faire une introspection pour ressortir les erreurs commises dans la conquête du pouvoir. Le tort c'est les autres et de s'auto-satisfaire de son parcours.

« Jamais aucune contestation d'élections présidentielles n'a ressemblé à celle menées par la DMK avec force et détermination, jamais la répression de ce combat n'a été aussi dure que celle à laquelle nous assistons pendant bientôt une année », se félicite la DMK qui réaffirme sa détermination à la lutte. « Les temps nous sont déjà favorables et des victoires d'étapes sont acquises. Malgré toutes les difficultés, malgré la répression et les hostilités rencontrées, la DMK est engagée et reste constante dans la lutte citoyenne de libération nationale. Nous considérons que nous n'avons pas le choix et nous continuerons le combat malgré les menaces qui pèsent sur nous et nous sommes convaincus qu'avec cette audace ajoutée à cette détermination du peuple nous arriverons à nos objectifs », conclut la coordinatrice générale de la DMK.

D. Legrand

Gouvernement mise sur le secteur privé pour la réalisation de sa feuille de route 2020-2025

Le secteur privé a toujours été, de tous temps, le moteur de la croissance des Etats. La leçon semble être bien comprise par les différents gouvernements de Faure Gnassingbé qui depuis plus de 10 ans, entreprennent des réformes courageuses pour favoriser un climat des affaires. C'est dans ce sens que la cheffe du gouvernement togolais, Victoire Tomégah-Dogbé a présidé vendredi 8 janvier 2021, la réunion du comité de concertation entre l'Etat et le secteur privé pour évoquer les mécanismes de financement de sa feuille de route 2020-2025. La rencontre a connu la participation des responsables de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), du Conseil national du patronat (CNP-Togo), de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET) et de la Chambre de Commerce Européenne au Togo (EUROCHAM).



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, PM

La crise due à la maladie à coronavirus a montré à suffisance que le secteur privé contribue énormément à la croissance économique du pays. En effet, c'est grâce aux efforts déployés par le secteur au cours de l'année écoulée que le pays a enregistré, malgré la crise, un taux de croissance de 0.7 en 2020. Ce qui fait dire à la Première Ministre, Victoire Tomegah-Dogbe, la nécessité de construire un secteur privé fort, compétitif et capable de concurrencer avec les entreprises du continent face aux enjeux d'ouverture des marchés notamment dans le cadre de la mise en place des zones de libre-échange africaine (ZLECA).

« Il nous faut créer une alliance pour répondre à ces enjeux, aller plus loin dans les réformes et rendre notre pays plus attractif. Le Togo étant re-

connu déjà comme l'un des plus grands réformateurs au monde », a indiqué Victoire Tomegah-Dogbé.

L'alliance annoncée par la PM est une démarche qui vise à permettre au secteur privé d'être plus compétitif plus résilient avec pour conséquence de servir de moteur de l'économie nationale et de créateur de l'emploi. C'est également une offre de partenariat gagnant-gagnant du gouvernement afin d'amener le secteur privé à fortement contribuer à la transformation économique que vise le quinquennat 2020-2025.

Une alliance nécessaire que ne dément pas, Edoh Kossi Amenounv, le Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) qui les a entretenus sur le financement de l'économie, au cours des travaux. Il a souligné l'alliance nécessaire à sceller en-

tre l'Etat et le secteur privé. Comme pour montrer la voie à suivre pour cette alliance qui s'impose au regard de l'évolution des temps, la PM a invité les acteurs du secteur privé à aller au-delà de ce cadre pour maintenir en permanence, les échanges et discussions pour identifier et saisir les opportunités leur permettant d'être à même de jouer leur partition dans le Togo émergent en construction. « Je vous invite à ne pas attendre nos réunions formelles pour engager des échanges avec nous. C'est même une exigence des temps que nous vivons », a lancé Mme Tomegah-Dogbé.

La Première ministre a relevé que pour faire face à la pandémie de coronavirus, le gouvernement a mobilisé des ressources pour apporter un appui aux acteurs économiques afin de renforcer leur capacité de résilience.

La rencontre a été l'occasion pour Mme Tomégah-Dogbé de présenter la feuille de route quinquennale 2020-2025 du gouvernement structurée en trois (3) axes à savoir le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales, la consolidation de la paix et la dynamisation de la création d'emplois. Ces trois axes se sont déclinés en dix (10) ambitions répartis en quarante-deux (42) projets et réformes. L'objectif du gouvernement est de renforcer la dynamique de croissance économique des dernières années avec la poursuite de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND).

Le Conseil National du Patronat (CNP), l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), la Chambre de commerce Européenne au Togo (Eurocham) ont salué la démarche et la disponibilité de l'Etat togolais à soutenir le secteur privé en ces temps de Covid-19.

ADK

La Banque Mondiale projette la croissance économique du Togo à 3% en 2021

Le Togo devrait connaître une croissance de 3% cette année 2021, selon les prévisions de la Banque mondiale, exposées dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales. Un document publié ce mois de Janvier 2021 donne des détails.

Ces projections de l'Institution de Bretton Woods, consolident l'idée d'un rebond pour le Togo cette année. Mais elles restent néanmoins bien moins optimistes que celles du Gouvernement togolais. En effet, Lomé table sur une croissance de 4,7%, « sous réserve que la pandémie soit rapide-

ment maîtrisée ».

Cette dynamique économique devrait être portée par un accroissement des investissements nationaux publics et privés, ainsi qu'étrangers, à l'aune du PND, dans les secteurs clés de l'agriculture, de l'énergie, portuaire, aéroportuaire et des infrastructures. Avec la reprise



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

de la filière cotonnière par le singapourien Olam et l'engagement de sa filiale Arise dans la construction du Parc Industriel d'Adetikopé, projet phare du PND.

Plus globalement, sur le plan régional, l'Afrique subsaharienne devrait connaître « un redressement modéré en 2021, avec un taux de croissance de 2,7 % », selon l'institution basée à Washington, dans le même rapport.

Source : Togo First

CIVISME

LA FRAUDE DANS LES EXAMENS ET CONCOURS PUBLICS EN DROIT TOGOLAIS

Au regard du concours de recrutement lancé par le ministère de l'économie et des finances en date du 12 janvier 2021, il nous revient d'attirer aussi bien l'attention de tous les acteurs surtout des candidats sur la notion de la fraude dans les examens et concours afin que des mesures idoines soient prises pour empêcher les uns et les autres de commettre ces délits.

En effet, la fraude est un acte qui a été réalisé en utilisant des moyens déloyaux destinés à obtenir un avantage matériel ou moral indu ou réalisé avec l'intention d'échapper à l'exécution des lois.

L'usage de la fraude dans les examens et concours public est constitutif de délit. Cette infraction en Droit pénal Togolais est passible de peine et d'amende.

Selon les dispositions de l'article 175 du code Pénal Togolais, toute fraude commises dans les examens et concours publics qui ont pour objet l'entrée dans une administration publique ou l'acquisition d'un diplôme délivré par l'Etat est un délit.

Ainsi, est condamné à un emprisonnement d'un (01) mois à 3 ans et à une amende de 200.000 à 500.000 FCFA quiconque s'est rendu coupable de fraude dans les examens et concours notamment :

Fabriquera sous le nom d'un employeur ou chef d'établissement scolaire ou de formation professionnelle, un certificat de travail, un diplôme, une attestation de bons services ou aura fait usage de tels certificats, attestations, ou diplômes contrefaits ou falsifiés.

Est aussi punie des mêmes peines, toute personne qui aurait livré à un tiers ou communiqué sciemment à quelqu'un des parties intéressées le texte ou le sujet de l'épreuve ou bien faisant usage de fausses pièces telles que les extraits de naissance ou autres, ou en substituant une tierce personne au véritable candidat.

Est-il dit, est punissable, la tentative de commission de l'infraction de fraude ou de falsification.

AYITOU M. Michel, Jurisconsulte

Volontariat national :

Le chef de l'Etat va tripler le nombre des jeunes bénéficiaires

Défini comme un acte d'engagement pris volontairement par une personne physique au profit d'une communauté, pour des missions sur une période déterminée, le volontariat est une activité citoyenne à travers laquelle le volontaire met ses compétences au service de la nation pour un développement efficient.

Au Togo, l'Agence Nationale du Volontariat (ANVT) se plie en quatre pour aider les jeunes sélectionnés à s'insérer dans la vie socioprofessionnelle, à la fin de leur mission. Le programme de volontariat est mis en place pour prêter main forte aux communautés dans le besoin.

De 2011 à juin 2020, plus de 15 000 personnes (4 850 femmes et 10 241 hommes) ont été réunies autour du volontariat national de compétences. Il est réservé aux jeunes diplômés, primo-demandeurs d'emploi avec des compétences avérées dans un domaine. Pour ce qui est du volontariat d'engage-

ment citoyen, il a permis de rallier à ce jour près de 11 000 citoyens. Il est destiné aux Togolais de 18 à 35 ans et promeut les valeurs citoyennes et l'amélioration du cadre de vie.

Depuis 2011, l'ANVT a mobilisé 38 228 volontaires nationaux.

Avec leurs qualifications sur le plan socioéconomique, ces Togolais participent au rayonnement des milieux dans lesquels ils sont déployés. Ils sont des ressources humaines qualifiées pour un meilleur fonctionnement des écoles, centres de santé.

Les volontaires perçoivent des indemnités qui leur permet-



tent de couvrir les frais. Il va de soi qu'ils servent une cause d'intérêt général, améliorent leur employabilité et contribuent au développement national. Compte tenu de leur indispensabilité, les dirigeants veulent élargir et pérenniser les initiatives d'engagement citoyen et d'opportunités pour les jeunes vulnérables.

Le chef de l'Etat a garanti qu'il fera tripler le nombre de jeunes bénéficiaires pour le porter

à 100 000 au cours des années suivantes.

Pour toujours subvenir aux besoins des communautés, une autre opportunité de développement pour les jeunes a vu le jour.

Il s'agit du projet d'opportunités d'Emploi pour les Jeunes Vulnérables (EJV). Il est financé à plus de 09 milliards de francs CFA pour augmenter les chances des jeunes de s'autonomiser.

Il cible 14 000 jeunes (dont 7 000 femmes) togolais âgés de 18 à 35 ans en situation de pauvreté. Grâce à EJV qui prend en compte les Travaux à haute intensité de main d'œuvre (Thimo), les activités génératrices de revenus et l'alphabétisation des populations, plus de 130 microprojets ont déjà vu le jour sur les 200 attendus.

En 02 ans de mise en œuvre, plus de 9 500 jeunes bénéficient du projet. Plus de 5 032 parmi eux prennent part aux Thimo et aux formations en développement d'affaires ; 200 membres des Comités villageois de développement (CVD) sont formés en gestion à la base. Quant à l'alphabétisation, au moins 103 centres sont ouverts et 2 992 personnes se sont inscrites.

Carole AGHEY



QF & ARF

QUITUS FISCAL & ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

#CQFS

A partir du 1^{er} janvier 2021, il est institué en plus du **quitus fiscal**, l'«**attestation de régularité fiscale**».




Office Togolais des Recettes - OTR


8201


+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Alain Foka s'interroge sur le sens de la démocratie en Afrique

Dans une belle tribune qu'il a rendu public, le célèbre journaliste camerounais Alain Foka dresse un bilan peu flatteur de l'expérience de la pratique démocratique sur le continent.

« Il y a 28 ans » a-t-il commencé « comme la plupart des subsahariens de ma génération, notamment francophones pleins d'enthousiasme et de certitudes nous étions dans les rues pour accompagner ce que l'on a appelé le vent de la démocratie qui partit de l'Europe de l'Est, traversait l'Afrique entière ». A cette époque de nombreux jeunes comme lui se sont mis à rêver que c'est cette « bourrasque salvatrice qui allait sortir le continent noir de l'obscurantisme et de la misère ».

Grosse fut la désillusion car après avoir calqué à l'identique des textes « très démocratiques » des nations occidentales, les Etats africains ont organisé des dizaines d'élections sensées être démocratiques et ce, à grands frais sans que cela ne change les conditions de vie de populations.

Pour Foka, on assiste à un tripatouillage des textes par les élites pour se maintenir au pouvoir, on achète les voix de l'électorat, et certains Etats se réjouissent sans coup férir d'être « les meilleurs élèves de Paris » parce que les textes des constitutions dont ils sont dotés sont ce qu'il y a de plus démocratique.

Les conséquences pour les populations sont dramatiques. Paupérisation accrue, chômage des jeunes, crises de l'école avec des établissements qui, selon Alain Foka « ressemblent à des écuries mal entretenues ».

A ce niveau de sa réflexion, le journaliste attaque un point qui suscitera certainement le débat. Il met en avant des hommes en armes qui par un coup de force sans donc passer par la voie des urnes ont accédé au pouvoir d'Etat et y ont



accompli des choses exceptionnelles. Ces hommes en treillis ont piétiné « les principes sacro saints de la démocratie » et ont fait de leur pays un « pôle de développement » en ignorant royalement les menaces non feintes et les critiques souvent acerbes des pays occidentaux « prompts à donner des leçons ». Ces pays ont fait un pied de nez à la démocratie occidentale et sont une fierté pour le continent et Alain Foka de citer nommément « le Rwanda, l'Ethiopie ».

Pendant ce temps, indique le célèbre chroniqueur

« dans la plupart des pays francophones d'Afrique centrale l'on continue comme au Congo, au Cameroun en Guinée Equatoriale de s'accrocher au fauteuil, sans vision, sans développement mais avec une savante stratégie pour se jouer des insuffisances des textes fondamentaux » avant de s'interroger pour savoir si nous avons mené le bon combat dans les années 90 pour l'avènement de la démocratie ? Ou encore sur l'utilité de celle-ci pour le continent ? Il va même jusqu'à se demander si ce ne sont pas

« des hommes forts » qu'il faut à l'Afrique contrairement à la réflexion de Barack Obama qui était plutôt favorable à des institutions fortes ?

Sans avoir la prétention de détenir la science infuse, Alain Foka appelle à la réflexion sur le mode idoine de gouvernement dont a besoin l'Afrique. Mais pour lui les choses semblent claires car « à choisir entre un monarque éclairé qui m'offre de l'espoir, me permet de me soigner et "un démocrate" qui organise régulièrement des élections dans des mouirois, en n'offrant à la jeunesse que le choix de se suicider dans le Sahara, je me soumetts au monarque éclairé ».

Winston Churchill va certainement se retourner dans sa tombe en écoutant cette dernière réflexion de Foka lui qui affirmait que « La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes ».

Disqualification des Éperviers U17

Le rêve brisé pour les jeunes Eperviers

Sur décision de la Confédération africaine de football (Caf), les Éperviers cadets sont disqualifiés, le samedi 9 janvier dernier, du tournoi qualificatif pour la Coupe d'Afrique des Nations (U17) prévue au Maroc. Une mauvaise nouvelle pour le Togo, pays hôte de la compétition qui suscite, depuis lors, une indignation et des réactions de presque tous le Togo. Un rêve presque brisé pour la carrière des jeunes Eperviers.

C'est un véritable coup de massue, mieux, un rêve brisé pour les jeunes Eperviers pour lesquels, cette compétition est une aubaine pour se mettre en valeur. il l'est aussi aussi pour le public sportif togolais qui semblait renouer avec la joie que lui procurait le football. Après s'être offerte, à corps défendant, une brillante et convaincante qualification pour les demi-finales du tournoi UFOA-B, comptant pour les éliminatoires de la CAN U17, prévue au Maroc, les Éperviers se sont vus disqualifier suite à un test révélé positif à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) sur deux de ses joueurs. Une procédure connue de tous les acteurs du football pour confirmer l'âge des joueurs.

« Dans le cadre du tournoi U17 Lomé 2020 pour les qualificatifs de la CAN 2021, j'ai l'avantage de vous informer que la Commission d'organisation des compétitions des jeunes de la CAF a décidé (...) de disqualifier l'équipe du Togo U17 », notifie, dans un courrier adressé au Secrétaire général de la Fédération togolaise de football (Ftf), Boureima Balima, le Directeur Exécutif de l'Ufoa-B. Et de justifier cette décision par l'article 27.4 du règlement de la CAF Maroc 2021 qui stipule que : « Si après avoir réalisé le test d'éligibilité d'âge (Irm) pour une équipe participante, qu'un seul joueur s'est révélé non éligible, l'équipe participante sera disqualifiée ».

Incompréhensions, désolation et désapprobation !

Cette disqualification du Togo, comme l'on peut s'y attendre, passe difficilement au travers de la gorge de ces millions de togolais, éblouis par les deux sorties concluantes et convaincantes de la sélection cadette sur leur homologue du Niger et du Bénin qu'elle a respectivement battu (2-1) et (3-1). Que comprendre réellement de cette situation déshonorante pour l'image du Togo dans le domaine des Sports ? A chaud, les réactions fusent, exprimant, chacune, désolation et désapprobation. Tout le monde voulait voir clair dans ce qui venait d'arriver aux Éperviers cadets.

« Ce n'est pas la première fois que nous jouons une compétition de la sélection U17. Je regrette. Mais je ne vais pas m'arrêter là. Quoi que cela puisse me coûter, je suis prêt à aller jusqu'au bout. Je ne vais pas me laisser faire. Parce que pour moi, c'est de la tricherie. Il y a problème. Il faut qu'on nous explique », a martelé, agacé, le Col Guy Akpovy, Président de la Fédération togolaise de football (Ftf). Une réaction qui résume, celles de la majorité des togolais.

Le contre-pied étonnant de la ministre des sports

Malheureusement, l'on en était là quand, survient dans la foulée, une autre réaction étonnante qui aura laissé perplexe et pantois tout le monde. En effet,

aussitôt la décision notifiée à la Ftf par la CAF, la ministre Lidi Béssi-Kama a, dans un tweet, tenu à exprimer sa compassion aux joueurs, puis demandé que les responsabilités soient situées. « Suite à cette triste nouvelle de la disqualification de l'équipe togolaise, mes pensées vont à l'endroit de nos poulains Éperviers U17 qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au cours de ce tournoi de l'UFOA-B. Courage à vous ! », a-t-elle écrit. Et de poursuivre en annonçant que « Les investigations se poursuivent pour situer les responsabilités ».

À l'analyse, beaucoup sont les observateurs qui jugent cette réaction de la ministre hâtive et qui s'apparente à un contre-pied à l'indignation de la FTF. Ceci, en ce sens que du haut de son statut, elle devrait observer un droit de réserve stratégique, le temps de laisser le soin aux entités techniques de la FTF d'épuiser toutes les voies de secours.

Certes, ces démarches n'empêcheront point la poursuite de la compétition sans les éperviers. Mais elle aura un mérite patriotique de la part de la ministre des Sports. Malheureusement, cela n'a pas été le cas pour la jeune ministre qui, entre l'obsession de communiquer pour marquer sa présence et gérer une communication de crise, aura finalement choisi la mauvaise approche qui s'apparente plutôt à une sorte de sabotage. Ceci, en ce sens que sa sortie met en difficulté le Togo qui parallèlement, a annoncé interjeter appel. Ça s'appelle une "gaffe".

Gaffe ou erreur de débutante ?

Dr Lidi Béssi-Kama a-t-elle agi par naïveté ou est-elle

déjà tombée sous l'emprise de nombreux groupes et courants d'intérêts qui font et défont les choses au sein du football au gré de leurs intérêts ? La question mérite tout son sens lorsqu'on scrute les confusions qui ont émaillé la période pré organisationnels dudit tournoi, notamment au sujet des tests IRM que devrait réaliser l'équipe du Togo.

En effet, à en croire le Col Guy Akpovy, le Président de la FTF, la CAF, conformément au protocole, devrait envoyer à Lomé, un expert avant la compétition pour s'en occuper. Mais celui-ci n'est jamais arrivé, malgré les tractations de la Fédération. Et après avoir tenu informé la CAF du fait, permission a été donnée au Togo de faire superviser les résultats des joueurs sur place par des spécialistes qui nous ont déjà fait leurs preuves en la matière. Mais au final, l'expert de la CAF n'est arrivé qu'à la veille du tournoi. Et ce dernier a signifié à la partie togolaise qu'il n'a pas le droit d'interpréter les résultats des tests, mais plutôt qu'il enverrait les données à un panel au Caire. Ce qui a d'ailleurs été fait sur la base des clichés amateurs qu'il a pris avec son portable et envoyé au Caire par WhatsApp et dont la conclusion n'aura été que la disqualification du Togo. A voir le manque de professionnalisme et l'amateurisme ayant émaillé tout le processus du côté de la CAF, il y a donc de bonnes raisons de songer à un feuilleton clair-obscur enrobés d'épisodes insipides qui nécessitent des interrogations et une si profonde analyse avant de situer les responsabilités. Sur-tout, lorsqu'on sait qu'il revient normalement à la Commission d'organisation de statuer sur la situation et non une quelconque

entité.

C'est donc là que la ministre Lidi Béssi-Kama aura péché en se prononçant si vite sur le sujet. Elle aurait mieux fait d'espérer l'aboutissement complet de la procédure pour se prononcer. Sans aucune prétention de jugement de valeur porté sur sa personne, tout porte à croire, tout de même, qu'à force de vouloir marquer son terrain par une communication active, la ministre des Sports finit par pécher sur le plan communicationnel. Ce qui, malheureusement, noie le Togo, dans sa réplique.

De façon spécifique, la réaction de la ministre est à critiquer à deux niveaux. Le premier, sa sortie a été hâtive et incomplète en ce sens qu'elle a grossièrement manqué d'indiquer que cette décision de la CAF est issue d'une grosse mésintelligence. Le football étant avant tout un grand événement fédérateur des citoyens, la compétition qu'abrite actuellement le stade de Kégué joue actuellement le rôle de calmant des rancœurs et autres récriminations que les togolais ont accumulées ces derniers mois sur justement la piètre performance de Claude Le Roy.

Cela dit, cette première erreur de la ministre débouche sur la seconde où elle n'a point été patriote. En effet, la ministre se doit d'être, avant tout, protectrice de sa fédération avant d'annoncer situer les responsabilités. Encore que la fédération a fait son IRM en 2020 et la CAF a fait la sienne en 2021. D'où la discorde qui a amené à la sanction. Mais au contraire, sa sortie a plus cloué les supporters les Eperviers que de les tempérer, comme cela se devait

Source : Fraternité



Spécial promo fin d'année 5.000^F

LE DÉCODEUR + 1 MOIS D'ABONNEMENT
POUR TOUTES LES CHÂÎNES



Du 20 décembre au 20 janvier 2021

#NOW
YOU ARE
WATCHING

(+228) 99 24 66 69
92 23 62 62 / 70 47 53 53